

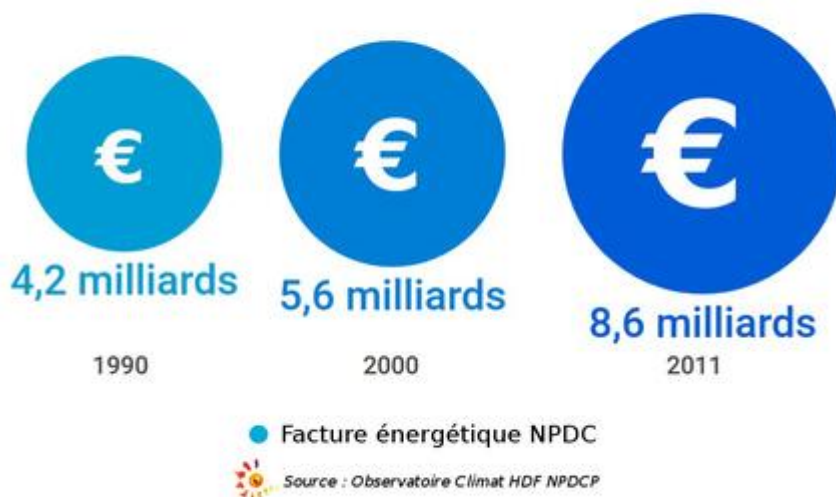


Facture énergétique

Contexte Données de contexte

Mise à jour le 1 juin 2016

Publié le 01 mars 2016



En 2011, la facture énergétique du Nord-Pas de Calais s'élève à 8,64 milliards d'euros (hors coût des abonnements). Malgré une stagnation voire une baisse des consommations d'énergie, la facture énergétique pèse de plus en plus sur l'économie régionale en raison de l'élévation globale du prix des énergies. Des analyses détaillées sont disponibles par secteur ou par type d'énergie.

Description

Contexte :

Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) a cadré un objectif de réduction des consommations énergétiques régionales de 20 % en 2020 par rapport à celles constatées en 2005. Cet objectif peut être mis en relation avec les "Objectifs Grenelle" prévoyant des baisses de consommations énergétiques dans l'ensemble des secteurs d'activités.

La région Nord-Pas de Calais est la troisième région la plus consommatrice après l'Ile-de-France et Rhône-Alpes. Le tissu industriel, fortement consommateur, en est la principale explication avec la moitié des consommations annuelles en moyenne. Même en excluant la sidérurgie de l'analyse (un quart des consommations totales), le Nord-Pas de Calais reste un territoire à caractère industriel fort.

Malgré une stagnation des consommations d'énergie depuis 2010, la facture énergétique pèse de plus en plus sur l'économie régionale à cause de l'élévation des prix des énergies. La facture a connu un repli exceptionnel en 2009, en raison de la baisse ponctuelle et concomitante des consommations et des prix de l'énergie (à l'exception du prix de l'électricité). Elle a ensuite repris sa courbe ascendante et a augmenté de 5,6 % entre 2010 et 2011.

Pertinence :

Les collectivités territoriales font partie des acteurs clés dans l'atteinte des objectifs régulièrement fixés par les documents cadres. Elles disposent en effet de compétences ou influences dans de nombreux secteurs d'activités : transport, énergie, bâtiment, aménagement du territoire, développement économique, action sociale, recherche, enseignement, formation...

Analyser l'évolution des factures énergétiques par secteur ou par type d'énergie est un moyen permettant de déterminer l'influence des actions et des collectivités dans un secteur donné. Cet indicateur clé permet également de quantifier l'impact économique d'une politique énergétique et d'en mesurer les enjeux à venir (renchérissement des énergies) : il interroge la pertinence d'un bouquet énergétique régional, voire territorial, mise en rapport de données économiques sensibles pour les ménages, les entreprises, ...

A titre d'exemple, l'analyse entre 1999 et 2011 montre que l'augmentation du prix des énergies est entièrement responsable de l'augmentation de la facture énergétique pesant sur la compétitivité de l'industrie régionale.

Description :

La facture énergétique peut être décomposée par secteur d'activité : résidentiel, tertiaire, industriel, transport et agriculture ; ou présentée à l'échelle régionale. La ventilation des coûts par type d'énergie (électricité, gaz, produits pétroliers, combustibles minéraux solides, ...) est également disponible, ces calculs étant basés sur des données de consommations énergétiques. L'étendue temporelle importante des données mises à disposition apporte une fiabilité importante de l'analyse, ramenée à l'échelle de grands cadres réglementaires (Kyoto, Grenelle, SRCAE...).

Méthode

Méthode :

Le calcul des factures énergétiques au niveau régional est réalisé à l'aide des bilans de consommations d'énergie et d'un historique des prix de l'énergie. Les données de consommations énergétiques utilisées sont toujours corrigées du climat, sauf mention contraire. Les données de prix utilisées sont récoltées au national et correspondent aux prix de marché : classés par type d'énergie, les prix sont présentés en euros constants de l'année en cours, et le prix d'achat varie selon que l'on s'intéresse au milieu industriel, au résidentiel ou au transport, mais aussi en fonction de l'usage (chauffage, eau chaude sanitaire...).

Au-delà des prix, la méthode d'analyse dite "des effets", appliquée par secteur ou par type d'énergie, permet d'estimer l'influence de facteurs faisant varier la facture énergétique :

La **variation de l'activité** : productions industrielles, emplois tertiaires, nombres de logements, déplacements, production agricole ;

La **variation du climat** ou "correction climatique" ;

La **variation de structure** inhérente aux données étudiées : restructurations industrielles, tailles des logements pour le résidentiel ;

L'**effet technique** : déduit des données précédentes, il reflète les investissements en matière d'efficacité énergétique.

La correction climatique correspond à l'application d'une correction pouvant être positive ou négative. Elle est basée sur les écarts mensuels à la température de référence sur les mois d'octobre à mai ; la température de référence s'appuyant sur les données météorologiques moyennes sur trente ans (appelées "DJU" pour Degrés Jours Unifiés). On utilise la relation suivante : Consommation corrigée = consommation réelle + correction climatique.

Sources

La majorité des prix des énergies sont issus de la [Base Pégase](#).

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)